



Refus d'employer un agent.

Par dasolbaum

Bonjour

Je vous expose mon problème qui me semble insoluble.

Je suis agent public de la fonction publique d'état au CNRS. depuis mon burn-out où on n'avait rien trouvé de mieux que de me déplacer dans un autre laboratoire où il y avait les mêmes gens qui ont contribué à mon burn-out. J'ai fait un signalement parce que un des responsable abusait de ma fragilité pour me harcelé, me persécuté.

Depuis. Cela fait 3 ans que je suis sans poste. Je suis affecté nulle part. 100% de mes candidatures pour un laboratoire CNRS sont rejetées. Même si j'ai les compétences ciblées sur la fiche de poste, on me réponds que je n'ai pas les compétences visées. Ok. Mais lesquelles. Elles ne sont pas indiquées sur la fiche de poste. J'ai déjà été refusé parce qu'il manquait un terme technique sur le CV. Entre temps je suis monté en compétence par l'obtention d'un diplôme et de certification professionnelle mais je n'ai toujours pas les compétences requises. J'ai même eu droit à des séances d'humiliation où l'on m'a traité de menteur et d'autre fois dans le but de me faire passer des tests qui ne correspondaient pas à l'emploi visé pour pouvoir rejeter la candidature. Parfois ils vont au plus simple, ils demandent à un inconnu qui juge mon CV inacceptable. La dernière fois, mon CV n'a même pas été lu. Je l'ai envoyé à 12:14, à 13:14 on me signifiait le refus. Lorsque je réponds que je ne suis pas compétents alors on me parle de mon lieu de résidence qui serait un problème. Peu importe que la discrimination sur le lieu de résidence est interdit. En fait les recruteurs au CNRS se permettent des libertés qui sont tout simplement interdites par les statuts de la fonction publique comme le droit pénal.

Cette situation de ne pas trouver un poste, donc de ne pas être employé me pèse. J'ai passé des concours que j'ai réussi, des examens professionnel que j'ai réussi et tout à coup au CNRS. Quelqu'un a décidé que l'on ne m'emploierait plus. Si au moins je connaissais la raison.

Je n'ai pas eu de sanction, je ne suis pas dans l'attente d'une sanction, je n'ai ni blâme ni avertissement. On refuse de m'employer.

Je demande de l'aide parce que ça me rend malade.

Par kang74

Bonjour

On ne comprend pas bien votre statut actuel (maladie,dispo), ni celui que vous aviez dans la fonction publique . M'enfin c'est toujours l'employeur qui choisit ses collaborateurs, sans avoir à se justifier .